

« Beaucoup se sauveraient comme personnes privées,
qui se damnent comme personnes publiques. »

Armand, cardinal duc de Richelieu

Testament politique (Les Mémoires, Perrin, p.p. 324-325)

Je vous propose une réflexion en cinq parties :

- « La » politique et « le » politique
- Nécessité et légitimité du politique
- De l'autorité et du pouvoir
- « *Tout pouvoir vient de Dieu – estin exousia¹ ei mè upo theou - omni potestas a Deo* » (Rom. 13, 1)
- « *Qui peut résister à Léviathan ?* » (Job, 41,2)

-I- La politique et le politique

« Si personne ne me demande ce qu'est le temps, je le sais – écrit saint Augustin au Livre XI des *Confessions* - ; mais si quelqu'un me le demande, je ne le sais plus. ». Substituons au mot « temps » le mot « politique », nous buterons en nous sur la même conclusion paradoxale. Nous connaissons la signification du terme « politique » à condition que personne ne nous presse de l'exprimer. L'invasion médiatique dans nos vies respectives, la « politique spectacle » en période électorale, la surabondance des discours, des débats, des événements à caractères politiques, n'arrangent pas la confusion de nos esprits. Elle aurait tendance à l'augmenter et à renforcer l'illusion que nous savons ce que « politique » veut dire.

Commençons par faire une distinction que suppose le thème même de notre week-end. Il est dit « le » politique – souverain ou serviteur ? – il n'est pas dit « la » politique. Esquissons une différence entre « la » politique et « le » politique. Dans le premier cas, nous désignons un type d'action réfléchi, à l'épreuve des réalités historiques, dans la complexité des circonstances, avec la diversité des intérêts et des conflits du moment, s'efforce de déterminer les meilleurs moyens d'assurer la cohérence, la sécurité et la prospérité d'une société donnée (« polis »). Le souci de trouver la bonne réforme, de signer une alliance ou une ordonnance, de faire voter une loi en veillant à son application, constitue le quotidien de l'action politique. À chaque fois, il s'agit de décider d'un moyen jugé utile à la réalisation du bien commun, finalité spécifique de l'activité politique.

Dans le second cas, nous désignons *d'abord* un certain « réel » sur lequel agit l'action politique comme le bois est la matière que manie et travaille l'ébéniste. Il existe en effet un réel politique qui, comme tout réel, comporte sa souplesse et sa rudesse, son possible et son impossible et sur lequel s'exerce l'action politique. C'est ce fond de lois constantes, mais aussi avec sa part d'indétermination, d'imprévu et de hasard, que nous appelons « le politique ». Bref, tout simplement, le réel politique, c'est la société des hommes.

¹ Exousia : le pouvoir consulaire, le pouvoir de la magistrature

« **Le** » politique est *ensuite* l'homme qui, détenant quelque idée des lois propres de la société humaine, sachant aussi qu'elle n'est pas intégralement rationnelle, décide de s'y engager pleinement pour en promouvoir la cohésion, pour veiller à la qualité du lien qui unit le particulier (le « je ») et l'universel (le « nous ») et, par ce moyen, éviter l'éclatement.

De cette distinction, nous devons tirer un enseignement : « **le** » politique, envisagé dans les deux sens, précède et fonde « **la** » politique. Il faut un type d'homme formé à l'exigence de l'identité et de la cohésion collective et il faut une réalité sociale existante pour que l'action politique prenne sens et valeur.

Mais si l'action politique présuppose le politique, qu'est-ce qui nécessite et légitime le politique ?

-II- Nécessité et légitimité du politique

Sauf exception, l'homme ne vit pas seul. « *Nul n'est une île* », selon le titre célèbre d'un ouvrage de Thomas Merton.

Chacun de nous advient à lui-même dans des réseaux de relations qui le mènent de l'espace familial à l'espace social et de l'espace social à l'humanité entière. La multitude humaine est un fait d'expérience, elle est aussi le fait politique premier. Or, cette multitude n'est pas par elle-même unificatrice : ce qui cause la pluralité et ce qui cause son unité ne sauraient se confondre. Un principe recteur s'impose alors pour rassembler cette pluralité et l'édifier en corps politique. Roi, président, parlement, État – peu importe le nom et le régime – il faut une instance gouvernante. En vue d'orienter vers le bien commun les énergies de tous (unité de convergence), un gouvernement – mot de la même famille que « gouvernail » - est nécessaire.

Toutefois, si un principe recteur est nécessaire, il est aussi légitime. L'homme étant un « *animal sociable* » - « *un zôon politikon* » selon la définition d'Aristote – il ne peut parvenir à la plénitude de son humanité qu'à la condition de vivre, d'agir et de penser dans une cité politique digne de ce nom. Si donc la société politique est bonne à la personne humaine et si, par ailleurs, une gouvernance politique est nécessaire à la cité, alors le principe même d'un État est lui-même bon ou justifié, c'est-à-dire légitime.

Cette conclusion intermédiaire nous reconduit à la formulation du thème que nous avons retenu pour notre week-end. Les éléments de réflexion précédents font apparaître que ce titre contient une fausse alternative. Le politique n'est pas « serviteur » ou « souverain » ; il est « serviteur » et « souverain » ou, ce qui revient au même, « souverain » parce que « serviteur ». En effet, celui dont la tâche est de servir le bien de tous – autrement nommé le bien commun – doit détenir les moyens ajustés à la grandeur de sa finalité. En vue d'agir sur l'ensemble, il importe de bénéficier d'un pouvoir qui dépasse celui que possède chaque membre de cet ensemble. Pour être à tous et pour tous, le principe recteur doit être au dessus de tous, notamment du point de vue des moyens dont il dispose pour assumer et exercer sa fonction. Il est premier et donc « prince », c'est-à-dire « souverain », premier dans l'ordre du service, premier serviteur de tous.

Toutefois, ici comme ailleurs, il convient d'éviter l'angélisme. L'exercice de la fonction politique, et spécialement lorsqu'il s'agit de la fonction souveraine, n'est pas un long fleuve tranquille. Le monde humain ne ressemble pas à « *la république des âmes* », ainsi que l'énonce Max Weber. Les hommes sont sociables, en effet, ils aiment s'associer et se rassembler, mais ils inclinent aussi à se dissocier, à s'opposer.

Ils ne peuvent se passer les uns des autres et, d'un autre côté, ils ne peuvent se souffrir les uns les autres.

Ils sont sociables-insociables (formule de Kant) ; la contradiction les habite et cette contradiction menace d'éclatement toute société humaine. Dans ces conditions, le politique n'est pas comparable à un pasteur qui paît sereinement ses brebis, il est un combattant et l'instance souveraine comportera toujours un aspect militaire. Il nous faut donc préciser le sens de souveraineté politique pour aller jusqu'au bout du problème, ou, au moins, en approcher le fond.

-III- De l'autorité et du pouvoir

La souveraineté politique est une synthèse d'autorité et de pouvoir. Mais que signifient ces deux termes ? Le mot « autorité » est de la même famille que le verbe « autoriser ». Il désigne une instance éthico-juridique qui autorise un homme (ou une assemblée) à demander l'obéissance et le respect. L'autorité élève la personne physique en personne morale et lui confère un *pouvoir de droit*.

Elle est le « droit » de dire à autrui « tu dois ».

Mais le mot « autorité » vient aussi du latin « *augeo* », parent du grec « *auxanô* » qui signifie « croître », « faire croître », « augmenter ». L'autorité d'un professeur, par exemple, se reconnaît à ce pouvoir de transmettre à autrui son pouvoir, de l'élever au rang où il cesse d'être élève, et finalement de devenir l'égal de son maître, partageant une même compétence. Si nous maintenons le modèle de la relation du professeur et de l'élève, il apparaît que l'autorité tend par essence à son effacement. « *Elle se propose pour fin sa propre fin* » selon le mot juste du Père Gaston Fessard, sj.² Tant qu'elle poursuit cette fin, elle est bienfaisante et conforme à son essence, donc pleinement légitime. Si elle en poursuit une autre – par exemple sa propre croissance – elle se fera fatalement malfaisante, cessera d'être légitime, perdra son nom d'autorité et deviendra despotisme.

Il en est ainsi de l'autorité politique. Sa vocation est de créer du lien social, de rassembler la diversité des êtres, d'unir à tel point les hommes que ceux-ci en arrivent à être eux-mêmes leur propre gouvernement par l'exercice de pouvoirs subsidiaires multiples rendant presque obsolète l'autorité suprême de l'État ou, à tout le moins, diminuant substantiellement son rôle.

Seulement voilà, l'analogie « professeur-élève » a ses limites : la société humaine ne s'identifie pas à une classe de mathématiques. Elle est traversée par des forces qui s'opposent et qui, en s'opposant, résistent à l'autorité dont la vocation essentielle est pourtant d'unir la diversité humaine en corps politique constitué. « *Il y a toujours des méchants* » se lamentait Pascal.

Ainsi, la souveraineté doit ajouter le glaive au droit, la force à la justice, le pouvoir de fait au pouvoir de droit. Nous définirons alors le pouvoir, distinctement de l'autorité, comme la puissance physique de contraindre et, ultimement, de donner la mort. Le politique, entendu comme souverain, et même souverain serviteur, synthétise donc le pouvoir moral d'exiger (ce qui est proprement l'autorité) et le pouvoir physique de contraindre (ce qui est proprement le pouvoir). Au nom de sa vocation à servir la société des hommes par sa tâche spécifique de promouvoir le bien commun, le pouvoir politique se doit d'être toujours menaçant et quelque peu inquiétant. L'État le plus juste – disons dans la langue d'aujourd'hui le plus libéral et démocratique – comporte nécessairement en lui le droit et la force. Son devoir de veiller au bien commun lui donne le droit d'user de la force et, si les circonstances l'exigent, d'aller jusqu'à recourir à la violence en donnant la mort.

Hélas pour « le » politique, il ne peut absolument se conformer dans ses choix et ses actes, à une éthique de l'amour telle que le **Sermon sur la montagne** nous l'enseigne. Le politique ne peut « *aimer ses ennemis* » ; il ne peut « *tendre la joue gauche si on le frappe sur la joue droite* » ; il ne peut « *pardonner 7 fois 77 fois* » et aimer d'un amour qui va jusqu'au sacrifice. À l'épreuve de l'histoire, il doit faire justice et donc châtier les délictueux, ou menacer de châtiment les récalcitrants, sans quoi la société des hommes risque gravement de se déliter. Ce qui nous conduit tout droit au terrible chapitre 13 de **L'Épître aux Romains** de saint Paul.

-IV- « Tout pouvoir vient de Dieu – omnis potestas a Deo » (Rom. 13, 1)

Dans le chapitre 12, saint Paul demande à ses frères d'exercer « *une charité sans feinte* », de « *détester le mal, solidement attachés au bien* » ; il les exhorte à un « *amour fraternel* ». Plus encore, il les invite à bénir ceux qui les persécutent, à ne jamais rendre le mal pour le mal, mais à vaincre le mal par le bien. Mais, dans le chapitre 13, le langage est tout différent. Saint Paul semble faire

² *Autorité et bien commun*, éditions Ad Solem, p.183

exception à l'éthique de l'amour pour ceux qu'il nomme les « *magistrats* » (le politique) puisque la justice qu'ils ont pour charge de représenter se définit, non par le devoir de pardonner, mais par le droit de châtier, c'est-à-dire, précisément de soigner le mal par un mal. Le magistrat porte inévitablement le glaive et il en fait usage en cas de désobéissance. Faut-il alors obéir par crainte ? Non répond saint Paul, il faut obéir « *par motif de conscience* », c'est-à-dire par un consentement intérieur à ce que nous savons bien et juste. Pourquoi demandons-nous ? Parce que, en dernière instance, « *tout pouvoir vient de Dieu* ».

Nous devinons l'extrême difficulté de ces paroles. D'une part, saint Paul fait apparaître une exception à la règle de l'amour, de l'*agapé* chrétienne, pour la puissance politique. Admettant que l'État ne peut, sans périr, se tenir au niveau même de l'éthique de charité, le risque est de donner prétexte à de graves accommodements chez les princes politiques. Cela semble mettre une limite à la vocation de l'amour évangélique de s'incarner dans tous les secteurs de l'existence et cela paraît limiter le devoir du pouvoir temporel de s'élever en esprit et en humanité. D'autre part, cette parole célèbre de Paul que « *tout pouvoir vient de Dieu* » risque de justifier tous les despotismes avec la bénédiction des instances religieuses. Or, nous le savons, la conjonction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel – la synthèse théologico-politique - installe dans le monde la puissance la plus redoutable qui soit. C'est la logique même de l'empire, celle de concentrer toutes les puissances pour dominer les corps, les esprits et les cœurs. Prise comme telle, séparément de l'ensemble du texte, la parole de Paul est tellement ambiguë qu'elle risque de donner prise à toutes les impostures.

Que dire ? Que répondre ?

Probablement ceci : la plupart du temps, nous ne voulons comprendre dans la parole de saint Paul que la relation entre la puissance humaine et la toute puissance de Dieu, celle-ci devant être la source de celle-là. Mais cette interprétation courante – prétexte de toutes les démesures (si j'ai la puissance, alors j'ai la preuve que je viens de Dieu !) – laisse complètement de côté la question de l'autorité, c'est-à-dire, comme nous l'avons définie, celle du pouvoir de droit, et donc de la fidélité à un idéal de justice. Plus encore, à une erreur philosophique, s'ajoute une faute théologique. Il est essentiel de rappeler que la puissance de Dieu, sa Seigneurie, est essentiellement liée à sa volonté de faire régner la justice. Sa souveraine puissance est au service de sa souveraine justice. Dieu est le souverain par essence, joignant dans une infinie perfection, l'autorité et le pouvoir. À l'image de la souveraineté de Dieu, l'exercice du pouvoir politique, sur le plan de l'histoire humaine, est tenu de s'arracher à des fins égoïstes, de tendre vers un idéal universel de justice **pour prouver son origine divine**.

Tout pouvoir vient de Dieu, oui, mais à condition d'être juste. Si la puissance politique s'y refuse, elle peut conserver pendant un temps le pouvoir de fait, mais elle perd le pouvoir de droit, c'est-à-dire la pleine autorité. En se détournant de la justice, elle nie les fondements du droit, elle perd son droit d'exiger obéissance et respect ; elle démontre qu'elle vient non de Dieu, mais du « *prince de ce monde* ».

Certes, elle contraindra pendant un temps les corps, elle pourra beaucoup détruire, humilier les hommes, mais perdant le droit d'être obéie, elle légitime à son insu le droit de se révolter contre elle. Les despotismes sont imbéciles : ils oublient que si la force peut écraser les corps, elle ne peut contraindre l'esprit à la soumission. Par essence, l'esprit est libre et, si cela peut prendre du temps, fatalement arrive le jour où David renverse Goliath, dans le sang et la douleur.

Mais, suffit-il d'expliquer les dérives despotiques par un refus conscient et pervers de servir la justice ? Ce serait trop simple si les tyrannies de l'histoire trouvaient leur raison suffisante dans des *Macbeth*, *Richard III* ou *Iago*, donc dans des êtres sanguinaires (la banalité du mal). Un paradoxe tragique accompagne l'histoire politique : le souverain serviteur, en intention, devient souvent, en fait, un souverain dominateur. L'enfer de l'asservissement est pavé des intentions de servir. Le pire s'est toujours fait au nom du meilleur. Pourquoi ?

-V- « Qui peut résister à Léviathan ? » (Job, 41, 2)

Le pouvoir, c'est comme l'alcool : peu le tiennent ! Il ne va de soi pour personne de détenir dans les mains le monopole de la contrainte physique. Un tel pouvoir est un monstre qui risque dangereusement de transformer en monstre celui qui le possède. Impossible de ne pas penser à **Léviathan**, ce monstre marin des **Écritures** (Livre de Job et psaumes) : il est la métaphore de la puissance redoutable et indomptable que cache la nature dans ses profondeurs et dont les manifestations (cataclysmes, irruptions, tsunamis, mais aussi les plus affreuses maladies, autant de signes que la nature ou la création contient en elle des forces colossales qui la menacent d'un retour au chaos des origines) sont imprévisibles et dévastatrices. L'accès à la fonction d'État, et donc au « monopole de la violence légitime » - selon la célèbre définition de Max Weber – prend et reçoit quelque chose de cette puissance redoutable et indomptable. Le monstre qui habite les tempêtes et le déchaînement des éléments se fait alors institution d'État avec tous les risques de démesure qu'un tel déplacement implique³. En moins romantique, en moins mystique, Montesquieu résume parfaitement le paradoxe du politique : « C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser » (**Esprit des lois**, XI, 4) ; « tout homme », écrit notre philosophe français, et non pas seulement les méchants, ceux dont les intentions secrètes sont d'asservir, mais aussi les bons, ces êtres, bien plus nombreux que nous ne le croyons ordinairement, qui désirent servir leurs semblables et le bien commun.

Pourquoi cette chute du pouvoir en abus de pouvoir et comment l'empêcher ou, à tout le moins, comment en diminuer la menace ? Pourquoi ?

Les princes politiques peuvent, dans le meilleur des cas, rêver de conduites raisonnables et de modération, mais, aux commandes du pouvoir, à l'épreuve des forces qui agitent la société des hommes, ils ne parviennent que très péniblement - quand ils y parviennent - à en pratiquer la vertu. La cause ne se situe pas essentiellement dans une malveillance initiale, mais dans l'essence même de la puissance politique. En effet, la puissance n'est pas un objet que l'on possède une fois pour toutes, comme un homme possède une voiture ou même un fusil. Mouvante, complexe, toujours relative (jamais si grande que toute puissance supérieure est impossible), elle menace sans cesse de changer de main et de soumettre celui qui croit la soumettre.

Résultat : si, avant de l'acquérir, le pouvoir est voulu comme moyen – dans le meilleur des cas –, une fois obtenu, il ne peut être exercé sans le souci obsédant de l'augmenter pour s'éviter de le perdre. Par un dramatique renversement, le pouvoir-moyen devient alors pouvoir-fin. Ce renversement de moyen en fin est à l'origine de tous les abus de pouvoir et donc de toutes les impostures sanglantes de l'histoire.

Comment s'en protéger ?

La société des hommes ne saurait se passer d'autorité politique, ce n'est ni possible ni souhaitable – son absence ou sa faiblesse abandonne les peuples au délitement et aux violences multiples (pensons, entre autres exemples à l'état actuel de la Lybie !) – il importe alors de veiller à une triple régulation du pouvoir politique : constitutionnelle, citoyenne et spirituelle.

Une régulation constitutionnelle : si tout homme qui dispose d'un pouvoir tend à en abuser et qu'il continue, tant qu'il ne rencontre pas de limite, il faut alors du pouvoir pour limiter le pouvoir et, à cette fin le diversifier. La tendance à l'hégémonie de l'un ne peut être arrêtée que par la tendance à l'hégémonie d'un autre. Nous reconnaissons la célèbre théorie de la distinction des pouvoirs telle que Montesquieu l'a génialement construite dans **L'Esprit des lois**.

Une régulation citoyenne qui veille à promouvoir un esprit de résistance et d'initiative. Dans le premier cas, il s'agit de cultiver une mauvaise humeur de principe, une espèce d'anarchisme critique ou méthodique, qui envisage toujours le pire – à savoir la dérive probable d'un abus de pouvoir - et qui conseille sagement de ne jamais applaudir le pouvoir en place ou, plus encore, de ne jamais l'adorer. « *Le suffrage périt par l'acclamation* » disait Alain. Dans le second cas, l'initiative, il

³ La décision politique entraîne avec soi un effet domino dont les conséquences ne sont pas prévisibles ni rationnelles. Elle est cette petite cause aux effets colossaux. Lucide, Max Weber écrit : « *Celui qui veut faire de la politique se compromet avec des puissances diaboliques qui sont aux aguets dans toute violence* ». Ou encore, Julien Freund : « *Quiconque s'engage dans la voie de la politique doit savoir qu'il risque malgré lui de se compromettre avec la violence, quelques pures et nobles que soient ses intentions au départ* » (**Qu'est-ce que la politique ?** p.95).

s'agit d'avoir la ferme volonté d'agir partout où le recours à l'autorité politique n'est pas absolument nécessaire. C'est le fameux principe de subsidiarité, présent au cœur de la doctrine sociale de l'Église.

Une régulation spirituelle enfin parce que les religions peuvent jouer un rôle décisif dans l'attention à la sagesse politique. Une saine laïcité, une laïcité positive, se fait de plus en plus urgente dans le traitement des affaires du monde. Il faut lire, ou relire, **Deus caritas est**, l'Encyclique de Benoît XVI. Elle contient des réflexions essentielles.

Permettez-moi de vous lire quelques passages :

« La raison pratique (la raison politique) est guettée par l'aveuglement éthique. (...) Pour pouvoir agir de manière droite, la raison doit constamment être purifiée, car son aveuglement éthique, découlant de la tentation de l'intérêt et du pouvoir qui l'éblouissent est un danger, qu'on ne peut jamais totalement éliminer. (...) La foi est une force purificatrice pour la raison elle-même et, ainsi, née de la rencontre avec le Dieu vivant, elle a pour mission de porter la raison toujours au-delà de ses catégories habituelles pour lui éviter de s'enfermer en elle. (...) L'Église ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique pour édifier une société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'État. Mais elle ne peut ni ne doit se mettre à l'écart dans la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle et elle doit réveiller les forces spirituelles, sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni même se développer. » (§.28)

Ces trois régulations ne garantissent pas absolument contre l'imposture d'un pouvoir politique qui sort de son ordre et devient despotique par « *aveuglement éthique* » (il faut attendre la fin des temps pour que Léviathan soit terrassé ou, à tout le moins, qu'il se soumette intégralement aux ordres de la suprême raison), mais, assurément, elles en diminuent les risques ; Si tel n'est pas le cas, alors désespérons du politique, toujours souverain dominateur et non jamais souverain serviteur. Ce qu'à Dieu ne plaise !

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Cournarie